



Commune d'Esneux

Service Urbanisme

Nos réf. : PUN 2022-001
Réf. FT : 10006885
Réf. FD : FO215/62032/2022.1/E43330-2202653

ENQUETE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande introduite par Monsieur Dominique PITTERA, gérant de la société BEL PIERRE établie rue de Poulseur, 128 à 4130 Esneux en vue d'obtenir le **permis unique** pour

La construction et l'exploitation d'un atelier de travail de la pierre – Carrière de la Pisserotte, sis rue de Poulseur s/n à 4130 Esneux, parc. cad. 1e division, ESNEUX, section E n°852E.

*La demande de permis unique se rapporte à des actes et travaux visés à l'article D.IV.22 :
9° projetés dans une zone d'extraction ou de dépendances d'extraction ou de la valorisation de roches ornementales visé à l'article D.IV.10*

*Le projet est en écarts au guide communal d'urbanisme :
- inclinaison de toiture inférieure à 17° (10°)*

La demande n'est pas soumise à une étude d'incidences sur l'environnement

Le dossier peut être consulté à l'administration communale (Service urbanisme) à partir du 25 mai 2022

- Date d'affichage de la demande : 20 mai 2022
- Date d'ouverture de l'enquête : 25 mai 2022
- Clôture de l'enquête : Lieu : Administration communale d'Esneux,
Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 Esneux
Date : 09 juin 2022 à 10 heures

• Les observations écrites peuvent adressées au Collège communal d'Esneux, place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

La Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et le jeudi jusqu'à 20 heures.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après seize heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Madame Florine Parizel, conseillère en aménagement du territoire (04/380.93.35) ou de Madame Bénédicte Laurent, conseillère en environnement (04/380.93.36).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par la conseillère en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, des conseillères en aménagement du territoire et en environnement ou à défaut, du collège communal ou de l'agent communal délégué à cet effet, de la fonctionnaire technique et du fonctionnaire délégué : Montagne Sainte-Walburge 2 à 4000 Liège - ☎ 04/224.54.11.

Les Fonctionnaires technique et délégué sont l'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

A Esneux, le 20 mai 2022

La Bourgmestre,
Laura IKER

